

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Herausgeber:** [s.n.]  
**Band:** 15 (2008)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Crimes et délits : Une histoire de la violence de la Belle époque à nos jours [Anne-Claude Ambroise-Rendu]  
**Autor:** Joye-Cagnard, Frédéric

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

praktiken während der behandelten Epoche zu verdeutlichen. Dem Leser bietet Carroll eher ein Tableau der Gewalt als eine historische Erzählung. Einzig die Religionskriege der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts lassen sich als gewisse Zäsur identifizieren. Die religiös legitimierte Dehumanisierung des konfessionellen Gegners führte zwar einerseits zum Aufbrechen der alten, gewaltbegrenzenden Regeln von Fehde und Duell, stiftete aber zugleich eine pazifizierende Solidarität innerhalb der einzelnen Konfessionsgruppen. Mit dem Ende der Religionskriege und dem Aufstieg der Absoluten Monarchie war aber nach Carroll keineswegs das Ende des Fehde- und Duellwesens verbunden. Im Gegenteil: Gerade am Hof Heinrichs IV. rückte durch die Renaissance mittelalterlich-chevaleresker Werte die gewaltsame Verteidigung adliger Ehre erneut in die Öffentlichkeit. Auch Richelieus harsche Antiduellgesetzgebung seit den 1620er-Jahren zeitigte zunächst wenig Wirkung. Erst nach 1660 setzte vor allem durch den forcierten Aufbau einer staatlichen Armee, aber auch durch den Einfluss neuer Wertesysteme wie Neostoizismus und neuer Frömmigkeitskulturen wie Jansenismus ein Prozess der gleichzeitigen Militarisierung und Privatisierung adliger Gewalt ein. *Vindictory violence* wurde zunehmend öffentlich delegitimiert und zur persönlich riskanten Privatsache.

Das Buch beginnt mit dem Eingeständnis des Autors, von Gewalt, Rache und Vendetta fasziniert zu sein, weil sie ambivalent sind. Sie erscheinen zugleich archaisch, ahistorisch und als Teil der *conditio humana* wie auch historisch genau bestimmbar und kulturell spezifisch. Stuart Carroll situiert Fehde und Duell als *vindictory violence* im Zentrum der frühneuzeitlichen Gesellschaft. Sein Buch fügt sich somit in die lange Reihe revisionistischer Interventionen, die deren Eigensinn hervorheben. Fehde und Duell erscheinen

keineswegs als Residuen einer mittelalterlichen Kultur, die durch den modernen Staat im Zuge eines Zivilisationsprozesses überwunden wurden. «Verhöflicht» sind die leicht reizbaren französischen Aristokraten nach Carroll nie geworden. Vielmehr erscheint frühmoderne Staatsbildung als der Versuch, die adlige Kultur der Gewalt für den Staat zu instrumentalisieren und ihre gesellschaftszerstörerische Kraft zu kanalisieren. Die Armee der aggressiven Monarchie erschien zu diesem Zweck ein geeignetes Mittel. Stuart Carrolls Buch stellt damit ein gelungenes Plädoyer für die Erforschung einer Mikropolitik dar, welche das staatliche Gewaltmonopol nicht unhinterfragt voraussetzt, sondern nach den komplexen Formen der oftmals gewaltsamen Machtaushandlung und Machtdurchsetzung zwischen staatlichen und nichtstaatlichen Akteuren fragt.

*Jan-Friedrich Missfelder (Zürich)*

**Anne-Claude Ambroise-Rendu**  
**Crimes et délits**  
**Une histoire de la violence**  
**de la Belle époque à nos jours**

Nouveau Monde, Paris 2006, 380 p., € 11,-

Cet ouvrage mériterait un titre un peu plus précis. L'analyse proposée repose sur une conception durkheimienne du crime, où l'accent porte essentiellement sur ce que son étude révèle sur l'«état du tissu social», (9) en particulier les ramifications sociales et politiques de la violence comme phénomène de société. A cette dimension s'ajoute l'intérêt porté par l'auteur à la représentation médiatique de la pratique criminelle. Maître de conférence à l'Université Paris-X-Nanterre et co-rédactrice en chef de la revue *Le Temps des Médias*, Anne-Claude Ambroise-Rendu a passablement privilégié les sources journalistiques dans l'analyse de la violence

au XXe siècle, non seulement pour des raisons d'accessibilité, mais aussi afin de montrer combien les médias, «parce qu'ils facilitent l'accès du public aux réalités criminelles», (287) participent à la construction des peurs collectives.

Cet intérêt pour la représentation médiatique du fait violent en société influence passablement la composition de l'ouvrage. Ce dernier n'est pas un inventaire des affaires criminelles, ni une réflexion sur l'importance sociale du «fait divers», ou encore une analyse serrée de l'évolution des pratiques judiciaires, mais bien davantage une étude sur la représentation collective de la criminalité au XXe siècle, dans la mesure où les médias sont utilisés, pour chaque période chronologique couverte, comme un prisme de réfraction des «successives prises de conscience collective à l'égard de la criminalité». (10) En d'autres termes, l'auteure propose une histoire sociale du crime dans la société française du XXe siècle, à travers les sources de la presse.

La composition de l'ouvrage est assez séduisante. En effet, l'auteure présente dans une première section, appelée «Événements», une série de chapitres chronologiques où sont décrites les principales tendances de la violence dans la France de la Belle époque (1870) à l'affaire d'Outreau (2005). En un peu plus de 200 pages, l'auteure égrène les différents cas criminels et leurs relais par voie de presse, synonymes selon elle de ces moments de prises de conscience collective. L'intérêt de cette présentation réside dans la mise en relation entre les différents cas et leurs circonstances politiques, économiques et sociales. L'individualisme intéressé, voire cupide, des grands criminels de la fin du XIXe siècle est mis en contrepoint à l'avènement de la société industrielle et de son capitalisme triomphant; l'apparition des bandes de jeunes (les Apaches) dans la France ouvrière du début du siècle

stigmatise l'absence de prise en compte de l'âge des criminels dans la législation; la construction du «milieu», de la pègre, durant les années 1930, se veut un facteur de professionnalisation de la violence, pour aboutir à cette qualification de Jacques Mesrine dans les années 1970 d'«ennemi no 1» de la société française. La lecture fort agréable de cette section est agrémentée de brèves réflexions sur les principales évolutions des pratiques d'enquête et de jugement, notamment le recours à la science dans les tribunaux. Ce rapide tour d'horizon est accompagné de quelques réflexions sur la catégorisation des genres criminels, l'apparition de nouveaux acteurs (les femmes), mais il faut déplorer le fait que ces remarques restent assez superficielles, peu problématisées, conduisant le lecteur au sentiment que ce *best of* des crimes français au XXe siècle se résume à une avalanche de nouveautés, de ruptures violentes, d'éruptions sanglantes des tabous sociaux. Cette critique est sans doute inhérente au caractère chronologique de la section, mais il faut également souligner le fait que l'auteure ne procède guère à une déconstruction du rôle de la presse dans la fabrique sociale du crime, de sa portée, de ses interprétations, et de sa réception.

La deuxième section de l'ouvrage, consacrée aux «Débats», se veut le lieu d'une analyse transversale des «Événements» présentés en première section. Les enjeux de la répression du crime sont ici traités de manière plus approfondie qu'auparavant, bien que l'on reste passablement sur sa faim. Le principal problème réside dans le recours aux «Événements» comme des exemples d'infirmité ou de confirmation d'un ensemble de thèses fortement présentistes, comme en témoigne l'attention portée à la notion de «sentiment d'insécurité», traitée de manière récurrente dans la seconde section, qu'il s'agisse de nuancer la portée des statistiques judi-



ciaires ou de juger de l'efficacité de la police. Sur ce dernier point, il est d'ailleurs regrettable que l'auteure ne s'intéresse que très peu à l'histoire du corps de police français, tant il est vrai que la rivalité entre les corps (gendarmerie, police), connue sous le nom de «guerre des polices» a pu constituer, de la création des Brigades mobiles au début du XXe siècle à l'affaire Dutroux dans la Belgique des années 1990, un important frein à l'efficacité policière. Le rôle des médias est également traité dans la section «Débats», mais il s'agit ici essentiellement de contrer un certain nombre d'idées reçues sur la violence véhiculée par le biais des médias (représentation faussée, usurpation des prérogatives judiciaires, vecteur de contagion criminel, sensationnalisme). Il eût été intéressant dans un tel chapitre de délivrer une brève analyse de la méthode d'investigation historique utilisée par l'auteure. En effet,

l'ouvrage pêche un peu par son manque de réflexivité, et il n'est pas toujours aisé de distinguer, en tant que lecteur, si l'étude porte sur les manifestations sociales du crime et des délits, ou bien sur son traitement par les médias.

Malgré ces différentes critiques, il faut souligner combien l'ouvrage d'Anne-Claude Ambroise-Rendu contribue à combler l'historiographie sur le crime en France au XXe siècle, qui fait un peu figure de parent pauvre en regard de la profusion des études consacrées à l'Ancien régime ou à l'époque moderne. Et l'absence de bibliographie peut être compensée par une consultation de l'excellent site Internet Criminocorpus (<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/>), consacré à la promotion de l'histoire de la justice, des crimes et des peines.

*Frédéric Joye-Cagnard (Bienne)*